

## ORGANISATION GLOBALE DES ENSEIGNEMENTS

La spécialité de Psychologie clinique et Psychopathologie du Master de Sciences humaines et Sociales, mention Psychologie, est constitué de **60** Crédits Européens ou **C.E.**. La durée des études est de deux années, soit 4 semestres.

Le choix en seconde année, de se former à la recherche, donne lieu à l'obtention du même diplôme, l'essentiel des enseignements fondamentaux étant communs, et les exigences de validation étant identiques. Tous les étudiants s'inscrivant dans cette spécialité obtiennent le titre professionnel de psychologue.

Les enseignements sont organisés en UE (et sous-UE), ensemble d'enseignements coordonnés, se déroulant soit au premier, soit au second semestre et comportant des cours et des TD, avec une majorité de TD.

### Semestres 1 & 2

La première année se déroule sur 13 semaines pour chaque semestre :  
326 heures étudiants auxquelles s'ajoutent 200 h de stage.

### Semestres 3 & 4

Les semestres de deuxième année se déroulent sur 13 semaines chacun: un volume d'enseignement de 258 heures étudiants auquel s'ajoutent 500 heures de stage.

## ATTRIBUTION DU MASTER

Le contrôle des connaissances est organisé sous forme de **contrôle continu et d'examen final**. A la fin de la première session d'examens, les UE pour lesquelles les étudiants ont obtenu, selon les coefficients en vigueur à l'intérieur de chacun des UE, une note finale égale ou supérieure à 10 sur 20, sont des UE réussies et capitalisées. Ceci pour chaque semestre. A l'intérieur d'une UE, les notes se compensent en tenant compte des coefficients affectés à chacune des sous-UE. Entre les UE, les notes se compensent à certaines conditions (voir l'offre de formation des Masters). Afin de faciliter la validation des acquis dans le cadre des échanges internationaux, on attribue un certain nombre de crédits européens (**CE**) à chaque UE. Le Master est attribué à l'étudiant qui a obtenu 60 CE.

La première année est sanctionnée par une note, correspondant à la moyenne des notes des deux semestres, affectées des coefficients de chacune des UE.

La validation de la seconde année nécessite la validation de l'ensemble des UE suivies par l'étudiant (elles ne donnent pas lieu à une note), et la soutenance du mémoire et du rapport de stage. Cette soutenance donne lieu à une note qui constitue la note du M2 et détermine la mention délivrée à l'étudiant.

## EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements dispensés aux étudiants seront évalués, à la fin de chacun des quatre semestres de Master : évaluation de la méthode utilisée par l'enseignant, de l'adéquation

entre l'enseignement et le projet pédagogique, et de la clarté des enseignements. Ces évaluations qualitatives à l'issue de chaque enseignement et par questionnaire pour chaque semestre, permettront d'adapter les contenus et savoir-faire aux besoins des étudiants.

## M1 : CONTENU DES UE

### 1<sup>er</sup> semestre

Le 1<sup>er</sup> semestre est composé de 4 UE : un enseignement correspondant à un tronc commun obligatoire ( Q21), deux enseignements thématiques obligatoires (Q13, Q14), un enseignement méthodologique obligatoire (Théories et concepts : Q26), un enseignement thématique obligatoire ou « à choix » (Q16). Le terme « à choix » signifie que l'UE et/ou les sous-UE sont ouvertes aux autres spécialités de Masters. Elles peuvent néanmoins être nécessaires à l'obtention du Master Professionnel, spécialité Psychologie Clinique et Psychopathologie.

Code de l'UE	Titres de l'enseignement	crédits	Responsable de l'UE
PSY Q21	<b>Ethique et Anglais</b>	6	JOVER-BONNET
PSY Q 13	<b>Théories et Concepts 1</b> (Enseignement Thématique Obligatoire)	9	Guy GIMENEZ
PSY Q 14	<b>Théories et Concepts 2</b> (Enseignement Thématique Obligatoire)	6	
PSY Q 26	<b>Enseignement Méthodologique 1</b> (Enseignement obligatoire)	6	Guy GIMENEZ
PSY Q 16	<b>Théories et Concepts 3</b> (Enseignement Thématique à choix)	9	Vincent Brejard

### PSY Q21 - ETHIQUE ET ANGLAIS (Enseignement tronc commun Obligatoire)

**9 crédits**

#### s Liste des sous-UE

Code de l'UE	Titres des enseignements	crédits	Responsables
PSY Q 21A	Ethique	3	Marianne Jover
PSY Q 21 B	Anglais	3	A. Bonnet-Suard

s **Responsable de l'UE** : *Agnès Bonnet*

s **Objectif et programme** : Cette UE se présente comme un enseignement de tronc commun et doit fournir un minimum de connaissances transversales aux sous-disciplines de la psychologie.

**PSY Q 21A - VOIR ENSEIGNEMENT SPECIALITE DE MASTER « PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT »**

## PSY Q 21B - ANGLAIS

**Responsable de l'UE :** Agnès Bonnet-Suard Intervenante : G. Traskine

**s Objectif et programme :** Cette UE se présente a pour objectif de fournir quelques repères de construction d'un article scientifique en anglais, en matière sémantique et syntaxique.

L'étudiant apprendra à rédiger un résumé d'article scientifique de psychologie clinique en anglais.

**s Modalités de contrôle :** Contrôle continu - résumé d'article à rendre à son directeur de mémoire

**Intervenant :** Ghislaine Traskine, PRAG, UFR LAG

## PSY Q 13 - THEORIES ET CONCEPTS 1 (Enseignement Thématique Obligatoire)

**9 crédits**

**s Liste des sous-UE**

Code de l'UE	Titres des enseignements	crédits	Responsables
PSY Q 13 A :	Psychopathologie des névroses et états limites	6	A. Bonnet-Suard
PSY Q 13 B :	Approche clinique des groupes et des institutions	3	Guy GIMENEZ

**s Responsable de l'UE :** Guy GIMENEZ

**s Objectif et programme :** Cette UE se présente comme un enseignement de soutien théorique aux travaux d'études et de recherche que l'étudiant doit élaborer.

## PSY Q 13 A - PSYCHOPATHOLOGIE DES NEVROSES, DES PERVERSIONS ET DES ETATS-LIMITES

**s Responsable de la sous-UE :** A. Bonnet-Suard

**s Objectif et programme :** Les névroses (hystérie, obsessions, phobies), les perversions et les états-limite seront abordés à partir d'une triple approche : sémiologique, psychopathologique et clinique. Le cours, appuyé sur des documents écrits (polycopiés), vise à montrer ce que recouvrent ces catégories dans chacun des discours (psychiatriques, psychopathologiques, psychanalytiques...) et comment elles se sont constituées. Les TD se consacrent à l'analyse de textes fondamentaux et à, l'occasion de travaux sur des cas, à la pratique et à la différenciation entre reconnaissance de la maladie, analyse des processus psychopathologie et écoute de la singularité.

**s Modalités pédagogiques :** 36h réparties en 18h CM et 18h TD

**s Modalités de contrôle :** Contrôle continu

**Intervenants :** G. Gimenez, A. Bonnet, L. Finizio, L. Diebold, A. Ferran, M.A. Grimaldi, C. Salomone, Letellier

**Bibliographie :**

o Charrier, P. Hirschelmann-Ambrosi, A. (2004). Les états limites. Paris : Nathan collection

128.

o Freud, S. (1895). Études sur l'hystérie. Paris : P.U.F., 1956.

o Freud, S. (1905) Fragment d'une analyse d'hystérie (Dora). In Cinq psychanalyses. Paris, PUF. 1954,

o Freud, S. (1909) Analyse d'une phobie chez un petit garçon de 5 ans : Le petit Hans. In Cinq psychanalyses. Paris, PUF. 1954,

o Freud, S. (1909) Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle. (L'homme aux rats). In Cinq psychanalyses. Paris, PUF. 1954,

o Freud, S. (1918). À partir de l'histoire d'une névrose infantile. In Cinq psychanalyses. Paris : P.U.F. 1954.

o Graziani, P., Swendsen, J. (2004). Le stress. Emotions et stratégies d'adaptation. Paris : Nathan collection 128.

o Lacan, J. (1957-1958). Les formations de l'Inconscient. Le Séminaire V. Paris : Seuil.

o Pedinielli, J.L., Bertagne, P. (2002). Les névroses. Paris : Nathan collection 128.

o Pirlot, G., Pedinielli, J.L. (2005) Les perversions. Paris : A. Colin collection 128

## PSY Q 13 B - APPROCHE CLINIQUE DES GROUPES ET DES INSTITUTIONS

(en commun avec la spécialité « Psychopathologie clinique et psychanalyse »)

**s Responsable de la sous-UE :** Guy GIMENEZ (guy-gimenez2@wanadoo)

**s Objectif et programme :** Présenter des modèles du fonctionnement psychique des groupes et des institutions. Seront abordées les questions de la vie psychique d'une institution, du lien et de l'intersubjectivité, de la médiation, ainsi que des phénomènes et mécanismes spécifiques du fonctionnement groupal. Seront présentés différents dispositifs de groupes à visée formative ou thérapeutique, ceci dans le travail avec les enfants, les adolescents, et les adultes.

**s Modalités pédagogiques :** 18h CM

**s Modalités de contrôle :** Examen sur table portant sur les cours. Evaluation : 2h coef 1, CT, janv = sept

**Intervenants :** Guy Gimenez

**Bibliographie :**

- o ANZIEU, D., MARTIN, J.Y.(1968). La dynamique des groupes restreints. Paris, Presses Universitaires de France.
- o BION, W.R., 1961. Trad. fr. E. L. Herbert (1972). Recherche sur les petits groupes. Paris: Presses Universitaires de France.
- o BLANCHET, A., TROGNON, A. (1994). La psychologie des groupes. Nathan Université, Collection 128, Paris.
- o BLEGER, J. (1966). Psychanalyse du cadre psychanalytique. In Le travail psychanalytique dans les groupes 2. Dunod: Paris, 1979, 255-274.
- o FREUD, S. (1912-1913). Totem et tabou , Paris, Petite bibliothèque Payot, 1973.
- o FREUD, S. (1921). Psychologie collective et analyse du moi, In Essais de psychanalyse, Paris, Payot, 1970, 117-218.
- o KAES, R. (1993). Le groupe et le sujet de groupe. Paris, Dunod.
- o KAES, R. (année ?). Les théories psychanalytiques du groupe. Que sais-je. P.U.F.
- o KAËS, R., PINEL, J.P., KERNBERG, O., CORREALE, A., DIET, E., DUEZ, B. (1996). Souffrance et psychopathologie des liens institutionnels. Paris, Dunod.
- o LEMAIRE, J.G. (1979). Le couple, sa vie sa mort. La structuration du couple humain. Paris, Payot, 1982.

- ROUSSILLON, R. (1988). Espaces et pratiques institutionnelles. Le débarras et l'interstice. In L'institution et les institutions, Etude psychanalytique. Paris, Dunod, 1988, 157-178.
- SCHUTZENTBERGER, A. A. 1988. J.L. MORENO (1889-1974) Du théâtre au psychodrame. In Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe, n°11, (Psychodrames psychanalytiques), Erès, 1988, 25-40.
- WINNICOTT, D. W. (1967). La localisation de l'expérience culturelle. In Jeu et réalité, Paris, Payot, 132-143.

**PSY Q 14 - THEORIES ET CONCEPTS 2**  
(Enseignement Thématique Obligatoire)

**6 crédits**

**PSY Q 14 - PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT**  
(en commun avec la spécialité Psychopathologie clinique et psychanalyse)

**s Responsables de l'UE :**

**s Objectif et programme :** Seront présentés les concepts principaux de la psychologie clinique et de la psychanalyse rendant compte du développement psychique, de l'enfance et de l'organisation psychique du grand enfant, et de la crise pubertaire et adolescente. En TD ces notions seront mise en œuvre à partir de textes, de cas présentés et de documents vidéo.

**s Modalités pédagogiques :** 18 h CM + 18 h TD

**s Modalités de contrôle :** Examen sur table portant sur les cours

Evaluation : 1,5H coef 1, CT , janv = sept

**Intervenants :** L. Petit, H durmanova L Barrer, C Tosquellas, H Despinoy, S Djian

**Bibliographie :**

**PSY Q 26 - ENSEIGNEMENT METHODOLOGIQUE 1**  
(Obligatoire)

**6 crédits**

**PSY Q 26 - METHODES PROJECTIVES EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE & BILAN 1**

**Responsable de l'UE :** Guy Gimenez

**Objectif et programme :** Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage du bilan clinique au travers des épreuves projectives et intellectuelles. La première partie de celui-ci consiste à acquérir les compétences de bases nécessaire à la cotation des protocoles de Rorschach et de TAT, et ce à partir de cas cliniques d'adultes ou d'adolescents.

Les TD illustreront les apports théoriques dispensés pendant les CM.

**Modalités pédagogiques :** 12h de CM et 18h de TD pour le 1<sup>er</sup> semestre

**Modalités de contrôle :** Contrôle continu

**Intervenants :** S. Dutertre, M.R. Poinsart, AM Tchakrian, C Laguerre, P. Mettens, A Drigeard

**Bibliographie**

- Arbisio, C. (2004). Le bilan psychologique avec l'enfant. Paris : Dunod. Collection les outils du psychologue.
- Brelet-Foulard, F., Chabert, C. (2003). Nouveau Manuel du TAT. Approche psychanalytique. Paris : Dunod.
- Chabert, C. (1997). Le Rorschach en clinique adulte. Interprétation psychanalytique. Paris, Dunod.
- Chabert, C. (1998). Psychanalyse et méthodes projectives. Paris : Dunod. Collection Topos.
- Emmanuelli, M., Azoulay, C. (2001). Les épreuves projectives à l'adolescence. Paris : Dunod.
- Emmanuelli, M. (2004). L'examen psychologique en clinique. Situations, méthodes et études de cas. Paris : Dunod. Collection les outils du psychologue.
- Fernandez, L. (2005). Le test de l'arbre. Un dessin pour comprendre et interpréter. Paris : Editions In Press. Psych-Pocket.
- Gardey, A.M., Boucherat-Hue, V., Jumel, B. (2004). Pratiques cliniques de l'évaluation intellectuelle. Etudes de cas. Paris : Dunod. Collection les outils du psychologue.
- Petot, D. (2003). L'évaluation en psychopathologie de l'enfant. Paris : Dunod.
- Shentoub, V. et coll. (1998). Manuel d'utilisation du TAT. Approche psychanalytique. Paris : Dunod.

**PSY Q 16 - THEORIES ET CONCEPTS**  
(Enseignement thématique à choix)

**9 crédits**

**s Responsable de l'UE : Vincent Brejard**

**L'étudiant choisit 3 sous-UE OPTIONNELLES parmi 3 : 3 crédits chacune**

Titres des enseignements		crédits	Responsables
PSY Q 16 A	Les fondements des pratiques de terrain	3	Vincent Brejard
PSY Q 16 B	Clinique du développement	3	Vincent Brejard
PSY Q 16 C	Pratique clinique des groupes	3	Guy GIMENEZ

---

**PSY Q 16 A - Les fondements des pratiques de terrain**

---

**s Responsable de la sous-UE : Vincent Brejard**

**s Objectif et programme :**

L'enseignement poursuit deux buts

- 1)–Former les étudiants à l'étude de cas.
- 2)- Réfléchir sur la notion de subjectivité et de sujet.

A l'issue de l'enseignement, l'étudiant doit être capable de *recueillir* les informations (écoute, tests, échelles, observations, de *rédigé* une étude de cas - qu'elle soit destinée à la recherche ou à la clinique de la souffrance - et *d'évaluer* les limites de sa clinique. Il doit être aussi en mesure de réfléchir aux indications thérapeutiques. Il doit être aussi initié aux modèles théoriques traitant de la notion de sujet (phénoménologie, psychanalyse et, plus particulièrement, la pensée de Lacan)

**Méthode :** 1)- Un cours portant sur la méthode clinique, ses ambiguïtés et sa pertinence, sur la notion de sujet et sur les différents niveaux de l'étude de cas : sémiologie, diagnostic, analyse de la dynamique des processus psychiques (conflits, relations d'objet, mécanismes de défense, type d'angoisse...), de la structure, analyse de la subjectivité (demande, histoire, expérience), du transfert et du contre-transfert. Poly sur les aspects techniques de l'étude de cas.

2)- Un TD principalement centré autour d'une étude de cas au cours duquel, à chaque séance, on analysera un segment de l'étude de cas : analyse des signes et indices, raisonnement et discussion diagnostic, analyse de la demande et du symptôme, construction de l'histoire, étude du transfert et du contre-transfert, analyse de la structure et du fonctionnement psychique. Des textes théoriques pourront, selon la demande des étudiants, être analysés en TD

**s Modalités pédagogiques :** 12h CM et 12h TD

**s Modalités de contrôle :** Contrôle continu

**Intervenants :** Vincent Bréjard, I Letellier, L Diebold, D. Rochaix, MA Grimaldi

**Bibliographie :**

Sur l'étude de cas:

« Histoires de cas ». (1990). *Nouvelle Revue de Psychanalyse*. 42.

Dumet, N., Ménéchal, J. (2005). *15 cas cliniques en psychopathologie de l'adulte*. Paris : Dunod.

Emmanuelli, M. (2004). *L'examen psychologique en clinique*. Paris : Dunod.

Gilliéron, E. (1994). *Le premier entretien en psychothérapie*. Paris : Dunod.

Lagache, D. (1949). Psychologie clinique et méthode clinique In D. Lagache *Oeuvres Complètes* (tome II). Paris : P.U.F., 1979.

Lagache, D. (1949). Sur la formation du psychologue clinicien. In D. Lagache *Oeuvres Complètes* (tome II). Paris : P.U.F., 1979.

Pedinielli, JL & Fernandez, L (2005) L'observation et l'étude de cas. Paris : A. Colin

Sur subjectivité et sujet

Assoun, PL. (2007). *Leçons psychanalytiques sur le transfert*. Paris : Anthropos.

Foucault, M. (1972) *La naissance de la clinique*. Paris : P.U.F.

Chabert, C. (1994). Les approches structurales. In Widlöcher, D. (édit) *Traité de psychopathologie*. Paris : P.U.F.

Dor, J. (1985) Introduction à la lecture de Lacan. Paris : Denoël.

Lacan J. (1953). Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse. In *Ecrits*. Paris : Seuil, 1966.

Lacan, J. (1954-1955). *Le Séminaire, livre II, le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*. Paris : Seuil, 1975.

Richard, F, & Wainrib, S. (2006.) *La subjectivation*. Paris : Dunod. .

Tarossian, A. (1994) La subjectivité. In Widlöcher, D. (édit) *Traité de psychopathologie*. Paris : P.U.F.

## PSY Q 16 B - Clinique du développement

**sResponsable de la sous-UE : Vincent Brejard**

**sObjectif et programme :** Présentation des grands temps du développement psychique et cognitif de l'enfant et de l'adolescent, des théories qui en rendent compte, ainsi que des principaux troubles qui y correspondent.

**sModalités pédagogiques :** 12h CM et 12h TD

**sModalités de contrôle :** Etude de cas sur table en fin de semestre

**Intervenants :** V. Bréjard, C E Laguerre, C. Cailly, A. Revel, P. Micaelli,

**Bibliographie :**

- Beauchesne H. et Gibello B. (1991). Traité de psychopathologie infantile. Paris, PUF.
- Bénony H. Le développement de l'enfant et ses psychopathologies. Collection 128. Nathan. Bideaud J.,
- Houdé O., Pedinielli JL (2004). L'Homme en développement. Paris : Puf, coll. "Quadrige".
- Despinoy M. (2004). Comprendre et soigner l'enfant en échec scolaire. Paris, Dunod.
- Ferrari P. et Epelbaum C. Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Paris, Médecine-Sciences, Flammarion.
- Gueniche K. (2002). Psychopathologie de l'enfant. Collection 128. Nathan.
- Houzel D., Emmanuelli M., Moggio F. (2000). Dictionnaire de Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent. Paris, PUF.
- Jacques Lacan (1953-1954) Le séminaire, Livre I, Les écrits techniques de Freud, Paris, Le Seuil, 1975 (pp.73-103).
- Jacques Lacan (1949). Le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je. In Lacan, J. (1966). Les écrits. Paris, Seuil.
- Mannoni, M. (1967). L'enfant, sa maladie et les autres. Le symptôme et la parole. Paris, Seuil.
- Mises R. (1981). Cinq études de psychopathologie de l'enfant. Toulouse, Privat.
- Valdois S., Colé P., David D. (2004). Apprentissage de la lecture et dyslexies développementales. Marseille, Solal.

## PSY Q 16 C - Pratique clinique des groupes et animation de réunion

**sResponsable de la sous-UE : Guy Gimenez**

**sObjectif et programme :** L'enseignement a pour but de proposer une illustration de l'intérêt des techniques groupales et de la compréhension des phénomènes qui se manifestent à l'intérieur de ceux-ci, tant dans une perspective thérapeutique qu'institutionnelle. Il sera également question d'aborder les pathologies et la souffrance des soignants en lien avec l'institution. Cet enseignement est donc divisé en une partie théorique (CM) et une partie expérientielle qui vise à mettre en évidence les phénomènes de groupes par le recours aux jeux de rôle qu'ils soient à visée thérapeutique ou qu'ils permettent de saisir les phénomènes groupaux à l'œuvre au sein de situation institutionnelle.

**sModalités pédagogiques :** 12h CM et 12h TD

**sModalités de contrôle :** l'étudiant produira un document écrit qui rendent compte d'une réflexion, d'un travail d'élaboration clinique, à partir d'une expérience de groupe vécue soit dans le groupe de TD, soit au sein du lieu de stage.

**Intervenants :** Guy Gimenez, C. Fantini, Bruno Haller, Georges Rouan, A. Bourgouin, C. Sablé

**Bibliographie :**

- ANZIEU, D., MARTIN, J.Y., 1968. *La dynamique des groupes restreints*. Paris, PUF.
  - SCHUTZENTBERGER, A. A. 1988. J.L. Moreno (1889-1974) Du théâtre au psychodrame. In *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, n°11, (Psychodrames psychanalytiques), Erès, 1988, 25-40.
  - PAGES, M. 1984. *La vie affectives des groupes. Esquisse d'une théorie de la relation humaine*. Paris, Dunod.
- Enriquez E, 2007, *Clinique du pouvoir, les figures du maitres*. Eres.  
 Clavreul J, 1978, *l'ordre médical*. Seuil  
 Foucault

## 2<sup>e</sup> semestre

Le 2<sup>e</sup> semestre est composé de 4 UE: un enseignement portant sur le mémoire de recherche (qui débutera en fait au premier semestre), deux UE de Méthodologie obligatoire 2, et une UE méthodologique portant sur le stage.

Code de l'UE	Titres de l'enseignement	crédits	Responsable de l'UE
PSY R 10	<b>Unité « Mémoire de Recherche » dit TER</b> (Enseignement qui débutera au 1 <sup>er</sup> semestre)	18	V. Bréjard
PSY R 21	<b>Enseignement méthodologique 2</b>	3	Agnès BONNET-SUARD
PSY R 22	<b>Méthodes projectives et bilan 2</b>	3	Guy GIMENEZ
PSY R 12	<b>Expérience de stage</b>	6	Guy GIMENEZ

### PSY R 10 - MEMOIRE DE RECHERCHE (TER)

**18 crédits**

#### PSY R 10 - TER : Initiation à la recherche en Psychologie clinique et Psychopathologie

Enseignement qui débutera au 1<sup>er</sup> semestre

**s Responsable :** Vincent Brejard

**s Objectifs et programme :** Cette unité d'enseignement accueille différents types de mémoires de recherche : (a) des mémoires de recherche correspondant à une élaboration clinique et théorique, la plupart du temps d'une partie de l'expérience clinique du stage (avec problématique, discussion de la méthode, recueil et exposition du matériel, discussion et construction théorique) ou (b) des mémoires correspondant à une activité de formulation d'hypothèses, de recueil de matériel, puis de validation d'hypothèses avec des méthodes (quantitatives ou qualitatives) et d'interprétation théorique des résultats. Ceux-ci peuvent s'appuyer sur différents paradigmes de la psychologie clinique et de la psychopathologie (psychanalytique, phénoménologique, cognitiviste et/ou comportementaliste, neuro-psychologique,

systemique), ainsi que sur différentes méthodes (étude de cas, entretien, analyse du discours, analyse de l'énonciation ou de la pragmatique conversationnelle, tests, échelles). Différents thèmes peuvent être étudiés en fonction des lieux où s'effectue la recherche. Lorsque celle-ci est réalisée sur le lieu de stage, le thème, la problématique, et les méthodes doivent être discutés et acceptés par le (la) psychologue et le responsable de la structure. Le mémoire peut être réalisé en dehors du lieu de stage clinique. Il peut être réalisé par un groupe de 2 étudiants, très exceptionnellement 3.

Pour information, les thèmes de recherche des membres de l'équipe peuvent être consultés sur le site Psyclé (Centre de recherche en Psychologie de la Connaissance, du Langage et des Emotions) : <http://www.up.univ-mrs.fr/wpsyce> dans la rubrique RECHERCHE, ainsi que sur le site du Master : <http://www.up.univ-mrs.fr/psychi>. Le choix du Directeur de Recherches dépend d'un accord entre l'étudiant et l'enseignant qui peut accepter de travailler sur d'autres domaines que ceux de ses recherches.

**s Modalités pédagogiques :** 12h CM & 14h TD

**s Modalités de contrôle :**

Rédaction et soutenance du mémoire. Le mémoire sera soutenu devant au moins deux enseignants titulaires ; le praticien ayant accueilli le stagiaire est invité à participer au jury de soutenance.

**Intervenants :** Vincent Bréjard, Agnès Bonnet, Guy Gimenez, , A. Pasquier, M. Bejaoui, L Barrer, D. Rochaix, CE Laguerre

**Bibliographie :**

- Benony H., Chahraoui K. (1999). L'entretien clinique. Paris, Dunod,
- Blanchet A., Gotman A. (1992). L'entretien. Paris, Nathan Université.
- Bourguignon O, Bydlowski, B. (1995). La recherche clinique en psychopathologie. Paris, PUF.
- Castro D. (2000). Pratique du mémoire de recherche en psychologie. Paris, L'Esprit du Temps.
- Chahraoui K., Benony H. (2003). Méthodes, évaluation et recherche en psychologie clinique. Paris, Dunod.
- Fernandez L., Catteeuw M. (2001). La recherche en psychologie clinique. Paris, Armand Colin.
- Fernandez L., Pedinielli JL (2005). L'observation clinique et l'étude de cas. Collection 128. Paris, Armand Colin
- Santiago Delefosse M., Rouan G. (2001). Les méthodes qualitatives en psychologie. Paris, Dunod.

## PSY R 21 - METHODOLOGIE 2 : Entretien clinique

**3 crédits**

**s Responsable de l'UE :** Agnès Bonnet-Suard

**s Objectifs et programme :**

La formation se dispense selon deux temps: cours et TD.

Il s'agit au niveau des cours, d'inscrire l'étudiant à la fois dans la pratique de trois formats prescrits d'entretien dans l'activité du clinicien (entretien post rogérien, entretien cognitif, entretien psychanalytique), mais aussi de l'initier aux "pouvoirs de l'entretien", aux ressources

narratives produites par les patients, sur les deux plans des processus et des contenus et aux règles d'usage de leur gestion (au sens où M.White disait "je ne soigne pas des personnes mais des histoires"). La question de la narration et des stratégies discursives constitueront l'essentiel du contenu de cet enseignement. Seront également développées des techniques d'analyse de discours.

Les travaux dirigés porteront sur l'acquisition pratique.

**s Modalités pédagogiques :** Cours magistraux et méthodes actives en TD ;36h (18h CM et 18 h TD)

**s Modalités de contrôle :** Contrôle continu dans le cadre des TD

**Intervenants :** A. Bonnet, V. Bréjard, S. Barthélémy, S. Mori, D. Rochaix, C. Laguerre

#### **Bibliographie :**

- Beaune, D., Réveillere, C. L'entretien clinique en psychopathologie. In : D. Beaune et C., Reveillere, Psychologie clinique et pathologique. Paris . Gaétan Morin éditeur, 18-23.
- Benony, H., Charahoui, K. (1999). L'entretien clinique. Paris : Dunod. Collection Les Topos.
- Blanchet, A. (1989). L'entretien : la co-construction du sens. In : C. Revault d'Allonnes et al., La démarche clinique en sciences humaines. Paris : Dunod, 87-102.
- Sous la direction de Cyssau, C. (1998). L'entretien en clinique. Paris : In Press Editions.
- Chiland, C. (1989). L'entretien clinique. Paris : PUF.
- Cyssau, C. (1998). L'entretien en clinique. Paris : In Press Editions.
- Gilliéron, E. (1996). Le premier entretien en psychothérapie. Paris : Dunod.
- Kaufmann, J.C. (1996). L'entretien compréhensif. Paris : Nathan Université.
- Mercuel, A. et al. (1999). Entretien et relation d'aide dans des situations psychiatriques ou psychologiques difficiles. Paris : Masson.
- Poupart, J. L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques théoriques et méthodologiques. In : Poupart J. et al., La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques. Paris : Gaétan Morin Editeur, 173-209.
- Poussin, G. (1994). La pratique de l'entretien clinique. Paris : Dunod.
- Proia-Lelouey, N. (2004). L'entretien en psychologie clinique : une approche multidimensionnelle. In press, coll. Psycho-pocket.
- Santiago-Delefosse, M., Rouan, G. (2001). Les méthodes qualitatives. Paris : Dunod.

## **PSY R 22 - METHODES PROJECTIVES ET BILAN 2 :**

### **3 crédits**

**Responsable de l'UE :** Guy Gimenez

**Objectif et programme** La deuxième partie de l'UE « méthodes projectives » a pour objectif d'approfondir la démarche d'interprétation psychopathologique. L'étudiant devra notamment être capable à l'issue de l'enseignement de proposer des hypothèses diagnostiques quant au mode de fonctionnement du sujet et de proposer une lecture psychopathologique des cas étudiés.

**Modalités pédagogiques :** 18h de TD

**Modalités de contrôle :** Contrôle continu. L'étudiant remettra au chargé d'enseignement un protocole côté et interprété et ce, en fin de semestre. Avoir passé un Rorschach ou un TAT est un impératif

**Intervenants :** S. Dutentre, Laguerre, M.R. Poinart, AM Tchakrian, A Drigeard

---

**PSY R 12 - Stage pratique**

---

**s Responsable :** Guy GIMENEZ

**s Objectif :** Le groupe de réflexion auquel chaque étudiant doit s'inscrire est un lieu d'échanges, de confrontation et d'élaboration de l'expérience de stage

**s Modalités pédagogiques :** 34h de TD. Les étudiants effectuent un stage d'au moins 200 heures en institution (hôpital psychiatrique, hôpital général, institutions socio-médicales, institutions socio-éducatives pour enfants/adolescents, institutions support de remédiations, de soutien, d'insertion etc...). Ce stage peut être le même que celui utilisé dans le cadre du mémoire et ses conditions sont à discuter avec les enseignants. Le groupe de réflexion, auquel chaque étudiant doit s'inscrire, est un lieu d'échanges, de confrontation et d'élaboration de l'expérience de stage.

Le groupe de réflexion est un lieu d'échanges, de confrontation et d'élaboration de l'expérience de stage. Le fonctionnement des groupes stages implique prise de parole, présence, assiduité et engagement. Chacun s'engage à exposer des cas ou des situations cliniques, à analyser son vécu subjectif, à élaborer sa pratique. Dans ces groupes, l'étudiant apprend à écouter, expliciter, interpréter, analyser sa place, réfléchir sur les relations cliniques, soutenir une position. Le rapport de stage, validant cet enseignement, rend compte d'une pratique clinique engagée, réfléchie, interrogée, resituée dans une dynamique de l'échange avec le patient. S'y trouvera une description, et analyse du fonctionnement institutionnel, une description de l'intégration du stagiaire dans l'équipe (partage des informations, présence aux réunions, aux activités...) et des réflexions sur la représentation qu'a l'étudiant du psychologue et de lui-même en tant que stagiaire. Des réflexions, des questionnements et élaborations (articulations théorico-cliniques sans plaquage) de la pratique clinique seront présentes. Des réflexions sur la dimension éthique et déontologique seront les bienvenues, ainsi qu'un regard critique sur son propre cheminement.

**s Modalités de contrôle :** Un rapport de stage à remettre la 2<sup>e</sup> quinzaine de Mai.

**Intervenants :** Sophie Barthélemy, Agnès Bonnet, Raphaëlle Collet, Sylvie Dutertre, Guy Gimenez, Pierluigi Graziani, Jean Louis Pardinielli, Georges Rouan, Carole Fantini, Carmen Salomone, Carine Dupont

**Bibliographie :**

- Castro, D. (2000). Les écrits en psychologie. Rapports, expertises, bilans. Paris : L'Esprit du temps.
- Goupil, G., Marchand, A. (2001). Rédiger un rapport psychologique. Paris : Gaetan Morin.

Le 3<sup>e</sup> semestre du master est composé de 3 UE : deux enseignements thématiques et un enseignement méthodologique.

Code de l'UE	Titres de l'enseignement	crédits	Responsable de l'UE
PSY S 19	<b>Problématiques de terrain (analyse des situations en termes de concepts psychologiques)</b> (Enseignement Thématique)	12	
PSY S 20	<b>Méthodologies de recherche et d'intervention sur le terrain</b> (Enseignement Méthodologique)	12	
PSY S 21	<b>Droit du travail, Déontologie, Organisation de la profession</b> (Enseignement Thématique)	6	Guy GIMENEZ

**PSY S 19 - PROBLEMATIQUES DE TERRAIN**  
(Enseignement Thématique)  
(analyse des situations en termes de concepts psychologiques)

**12 crédits**

**s Responsable de l'UE :**

**s Liste des sous-UE**

Code sous-UE	Titres des enseignements	crédits	Responsables
PSY S 19 A	Fondements conceptuels des pratiques des psychologues cliniciens	3	G. Gimenez
PSY S 19 B	Conceptualisation des domaines d'action du psychologue clinicien (séminaires thématiques et pratiques)	9	V. Bréjard

**s Objectif et programme :** Transmettre au futur psychologue les concepts fondamentaux des principales pratiques thérapeutiques du psychologue et approfondir leur application dans des secteurs professionnels précis (voir description des séminaires)

**PSY S 19 A - Fondements conceptuels des pratiques des psychologues cliniciens**

**s Responsable de la sous-UE :** Guy Gimenez

**s Objectif et programme :** Cet enseignement correspond à une approche de problématiques psychopathologiques à partir d'œuvres cinématographiques. Des discussions théorico-cliniques permettront de soutenir les débats.

**s Modalités pédagogiques :** 18<sup>h</sup> CM

**s Modalités de contrôle :** Contrôle continu

**Intervenants :** Guy Gimenez, Vincent Bréjard

---

**PSY S 19 B - Conceptualisation des domaines d'action du psychologue clinicien (séminaires thématiques)**

---

L'étudiant choisit trois séminaires parmi des séminaires thématiques (T), un des séminaires pratiques (P) et des séminaires recherche (R). Dans ce dernier cas, il devra en prendre 2 au lieu d'un seul, compte tenu du volume horaire (12h au lieu de 24h par séminaire). L'étudiant pourra cependant, sous réserve des places disponibles, assister en sus, s'il le souhaite, à un autre séminaire T, P ou R de son choix.

Liste :

1 T : Clinique du somatique: Vincent Brejard
2 T : Clinique des psychoses : Guy Gimenez
3 T : Psychocriminologie et troubles limites : Agnès Bonnet-Suard
4 P : Thérapie familiale systémique : Michel Sylvestre (24H)
5 P : Clinique transculturelle : Sylvie Dutertre
6 P : Evaluations et prises en charge des troubles psychologiques chez l'enfant
7 P : Relaxations thérapeutiques :
9 P : Thérapies cognitivo comportementale :
10 P : Hypnose : Annie Gasse
12 P: Adolescence et violence: Xavier Canonge
13 P: Clinique du sujet âgé : Pierre De Alcala
14 P: Enfants sans langage : Jeanne Terramorsi
19 P : 1 <sup>ères</sup> consultations psychologiques: de l'offre à la demande: Isabelle Boulze
15 P : <i>Epistémologie de la recherche</i> : A. Bonnet-Suard
16 P : <i>Entretien et intersubjectivité</i> : Guy Gimenez
18 P : <i>Sujet et Changement</i> : Vincent Brejard

s **Responsable de la sous-UE :**

s **Objectif et programme :** Cet enseignement se veut fondamental, souple et adapté à la réalité et aux changements des terrains multiples d'intervention du psychologue clinicien. Il doit transmettre à l'étudiant la connaissance des principaux paradigmes cliniques et psychopathologiques utilisés actuellement dans la prise en charge des patients: analytique, systémique, cognitif... L'étudiant, sur la base de cette connaissance devra devenir capable d'analyser des situations cliniques, de choisir une stratégie d'intervention (évaluation, expertise, conseil et prise en charge thérapeutique) en fonction du terrain d'application, rapporter et évaluer l'effet de sa pratique. Cet enseignement, par ailleurs, basé en partie sur le choix de l'étudiant devrait lui permettre d'approfondir des domaines en lien avec son projet professionnel futur.

s **Modalités pédagogiques :** 72<sup>h</sup> TD (24<sup>h</sup>x3) ; 24h TD + 2\*12h TD (option recherche)

s **Modalités de contrôle :** Contrôles continus

**Bibliographie :** voir avec le responsable de chaque séminaire

Présentation des UE option recherche

**PRESENTATION DES SEMINAIRES 15-18 OPTION RECHERCHE**

Les enseignements qui correspondent à notre spécialité doivent permettre à l'étudiant de valider le titre professionnel de psychologue et l'aptitude à la recherche doctorale.

Par conséquent, l'étudiant qui choisit l'option Recherche devra suivre ces enseignements spécifiques dont le détail est donné ci-après.

### PSY S19B 15- Epistémologie de la recherche

**1,5 crédit**

**s Responsable de l'UE :** A. Bonnet-Suard

**s Objectif et programme** L'UE a pour fonction de reprendre les différences entre la position du chercheur en psychopathologie et en psychologie clinique, et celle du clinicien en évoquant les questions du Sujet de la Science, du transfert et du contre-transfert du chercheur, de la distinction entre recherche planifiée en clinique, recherche sur les traces de la clinique et « recherche » en tant que clinicien.

**s Modalités pédagogiques :** 12h séminaire

**s Modalités de contrôle :** continu

**Intervenants :** Agnès Bonnet, Isabelle Letellier

**Bibliographie :**

Devereux, G. (1980) *De l'anxiété à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion.

Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.

Lacan, J. (1966) La science et la vérité. In *Ecrits*, Paris : Seuil

Liotard, J-F. (1979). *La condition post-moderne*. Paris : Ed de Minuit.

Widlöcher, D. (2004) Pour une étude critique des concepts. *Recherches en Psychanalyse*, 1, 15 - 19

### PSY S19B 16- Entretien et intersubjectivité

**1,5 crédit**

**s Responsable de l'UE :** Guy Gimenez

**s Objectif et programme :** Etudier la notion d'intersubjectivité, en situation individuelle et groupale. Présentation des outils de l'analyse pragmatique et cognitivo-dialogique.

**s Modalités pédagogiques :** 12h TD

**s Modalités de contrôle :** continu

**Intervenants :** Guy Gimenez, Michel Musiol

**Bibliographie :**

### PSY S19B18 - Sujet et changement

**1,5 crédit**

**s Responsable de l'UE :** Vincent Bréjard

**s Objectif et programme** Le changement est un acte humain, jamais arrêté. L'ensemble des sciences humaines font appel à ce concept. Il est donc important d'avoir une réflexion sur les processus, les influences, les résistances qui peuvent entraver les évolutions des sujets. En psychologie, de nombreux travaux ont conduit à observer ou produire un changement agissant avec (sur) le(s) sujet(s). A partir d'une épistémologie explicite, ces travaux mesurent ou constatent un résultat, s'interrogent sur les effets et sur les facteurs qui contribuent ou sont un

obstacle au changement (déviance, résistance ou stratégie). Cela conduit à s'interroger sur le sens du changement, autant sur sa « signification », que sur sa « direction », sa persistance et sa durée, sur le besoin et le désir de changement, sur la tendance à l'entropie et la répétition. Le changement est en rapport avec la culture du sujet, ainsi que les processus pour le produire. Il peut être considéré comme une rupture de la narration de soi.

La délinquance peut être vue sous l'angle de la déviance ou de la résistance au changement et aux attentes adaptatives sociétales. Bien souvent, le changement n'est qu'une reproduction de scénarios connus et reconnus du passé, familiaux. Il s'inscrit également dans un temps très subjectif. Il peut également être accéléré par des exigences adaptatives, par les événements du quotidien. Enfin, dans la schizophrénie, nous trouvons un exemple de changement qui met en crise le sens de soi et qui produit une altération de l'identité, du sens personnel d'unicité et de continuité.

s **Modalités pédagogiques** : 12h TD

s **Modalités de contrôle** : continu

**PSY S 20 - METHODOLOGIES DE RECHERCHE ET  
D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN  
(Enseignement Méthodologique)**

**12 crédits**

s **Responsable de l'UE** : Vincent Brejard

Les étudiants doivent suivre l'ensemble des UE méthodologiques ; ils doivent suivre S 20A et S20B, puis choisir entre S20C et S20D, ou, pour les étudiants désirant se former à la recherche, les UE S20 E, F, G.

s **Liste des sous-UE**

Code sous-UE	Titres des enseignements	crédits	Responsables
PSY S 20 A	Évaluation clinique et approches thérapeutiques chez l'adulte	3	V. Bréjard
PSY S 20 B	Évaluation clinique et approches thérapeutiques chez l'enfant et l'adolescent	3	V. Bréjard
PSY S 20 C	Pratiques et approches thérapeutiques de groupe, de jeu de rôle et de régulation des équipes soignantes.	3	Guy GIMENEZ
PSY S 20 D	Formation à la Relation Individuelle d'Aide et de Conseil	3	V. Bréjard
PSY S 20E	<i>Rhétorique et argumentation</i>	3	Agnès BONNET-SUARD
PSY S20 F	<i>Méthodologie quantitative</i>	3	V. Bréjard
PSY S20 G	<i>Méthodologie qualitative</i>	3	Guy GIMENEZ

s Responsable de la sous-UE : Vincent Brejard

s Objectif et programme :

- Méthodologie clinimétrique adulte
- Méthodologie d'accroissement de la validité du matériel qualitatif (pratiques de triangulation) en situation de prise en charge d'adultes
- Illustration de l'application des principales psychothérapies dans les domaines de la psychopathologie (névroses, états limites et psychoses) chez l'adulte

s Modalités pédagogiques : 15<sup>h</sup> TD

s Modalités de contrôle : Communes avec S20B

Deux modalités au choix

Modalité 1- Poursuite de l'enseignement sur les projectifs. Les méthodes projectives sont des outils permettant l'approche des processus psychiques que ce soit dans un but diagnostique ou d'évaluation plus générale des équilibres entre conflits et résolution, défaillance et ressources du sujet. Elles représentent un moyen d'accès heuristique et commode des positions psychiques parfois difficiles à repérer dans une consultation. Mais les méthodes projectives peuvent aussi être utilisées dans le cadre d'une étude de cas pour envisager les problèmes que pourrait poser l'établissement d'un processus thérapeutique, lui-même à définir. Les TD visent à perfectionner l'étude du fonctionnement psychique du sujet adulte (points de vue économique, dynamique et topique sur le plan intra subjectif; analyse de la relation sur le plan intersubjectif) à partir de protocoles d'épreuves projectives (TAT, Rorschach). Dans ce contexte, mise en exergue des trois moments clés du travail du clinicien:

- a) traitement de la demande.
- b) question du diagnostic.
- c) élaboration de l'indication de psychothérapies.

Modalité 2- Poursuite de l'enseignement sur les études de cas (Q 16A de M1) : TD de Salomone et de Finizio. Analyse de cas présentés avec discussion de l'émergence de la subjectivité, distinction entre processus et singularité, analyse de l'énonciation, analyse du transfert du patient et du psychologue.

Les étudiants rendent une seule étude de cas soit à leur Chargé de TD de S20A (avec lequel ils ont défini la modalité exacte d'examen), soit à leur chargé de TD de S20B ( avec lequel ils ont défini la modalité exacte d'examen).

Dans le cas où, en S20A, aucun accord ne serait possible entre le Chargé de TD et les étudiants, un sujet général à rédiger chez soi sera proposé en S20A et rendu au Chargé de TD.

**Intervenants :** L. Musso, M.A. Grimaldi, L. Finizio, C. Salomone

**Bibliographie :**

« Histoires de cas ». (1990). *Nouvelle Revue de Psychanalyse*. 42.

Brelet F., (1986), *Le TAT : fantasme et situation projective*, Paris, Dunod.

Brelet, F. & Chabert C., (2003), *Nouveau manuel du TAT*, Paris, Dunod.

Castro, D. (2000). *Les écrits en psychologie ; rapports, expertises, bilans*. Paris : L'Esprit du Temps.

Chabert C., (1983), *Le Rorschach en clinique adulte*, Paris, Dunod.

Chabert C., (1987), *La psychopathologie à l'épreuve du Rorschach*, Paris, Dunod.

Chabert C., (1998), *Psychanalyse et méthodes projectives*, Paris, Dunod.

- Chabert, C. (1994). Les approches structurales. In Widlöcher, D. (édit) *Traité de psychopathologie*. Paris : P.U.F.
- Doron, J. (2001) *La méthode du cas en psychologie clinique et psychopathologie*. Paris : Dunod.
- Dumet, N., Ménéchal, J. (2005). *15 cas cliniques en psychopathologie de l'adulte*. Paris : Dunod.
- Emmanuelli, M. (2004). *L'examen psychologique en clinique*. Paris : Dunod..
- Ionescu, S., Jacquet, M.M., Lhote, C. (1997). *Les mécanismes de défense*. Paris : Nathan.
- Kerbrat-Orecchioni, K. *L'énonciation: de la Subjectivité dans le Langage*, Paris: Armand Colin
- Lacan J. (1953) Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse. In *Ecrits*, 1966. Paris, Seuil.
- Schauder, S. (2004). *Pratiquer la psychologie clinique aujourd'hui*. Paris : Dunod.
- Séchaud, E. et al. (1999). *Psychologie clinique. Approche psychanalytique*. Paris : Dunod.
- Shentoub V., (1990), *Manuel d'utilisation du TAT*, Paris, Dunod.

## PSY S 20 B - Évaluation clinique et approches thérapeutiques chez l'enfant et l'adolescent

**Responsable de la sous-UE :** V. Bréjard

**Objectif et programme :** Méthodologies de reconnaissance des troubles et des souffrances, des accompagnements thérapeutiques et de remédiation, et de l'utilisation des principaux médiateurs (jeux, dessins) dans la relation clinique des jeunes enfants, des enfants et des adolescents.

**Modalités pédagogiques :** Méthodes actives et conférences de méthodes. 16<sup>h</sup> de TD

**Modalités de contrôle :** **Communes avec S20A**

Les étudiants rendent une seule étude de cas soit à leur Chargé de TD de S20B (avec lequel ils ont défini la modalité exacte d'examen), soit à leur chargé de TD de S20A ( avec lequel ils ont défini la modalité exacte d'examen).

Dans le cas où, en S20B, aucun accord ne serait possible entre le Chargé de TD et les étudiants, un sujet général à rédiger chez soi sera proposé en S20B et rendu au Chargé de TD.

**Intervenants :** S. Dutertre, M.R., Poinsart, A.M. Tchakrian, C. Cailly

**Bibliographie :** Arbisio, C. (2004). *Le bilan psychologique avec l'enfant. Approche du WISC- III*. Paris : Dunod.

Baldy, R. (2003). *Dessine- moi un bonhomme. Dessins d'enfants et développement cognitif*. Paris : In Press Editions.

Bénony, H. (2002). *L'examen psychologique et clinique de l'adolescent*. Paris : Nathan. Collection 128.

Boucharat-Hue, V. (1998). *La psychologie projective en pratique professionnelle*. Paris : In Press Editions.

Debray, R. (2000). *L'examen psychologique de l'enfant à la période de latence (6-12 ans)*. Paris : Dunod. Les Topos.

Emmanuelli, M., Azoulay, C. (2001). *Les approches projectives à l'adolescence. Approche psychanalytique*. Paris : Dunod.

Fernandez, L. (2004).

Mantz Le Corroler, J. (2003). *Quand l'enfant de six ans dessine sa famille*. Hayen : Pierre Mardaga.

Petot, D. (2004). *L'évaluation clinique en psychopathologie de l'enfant*. Paris : Dunod.

Tourrette, C. (2001). *L'évaluation psychologique des très jeunes enfants au développement normal et atypique (0 à 6 ans)*. Paris : Dunod. Les Topos.

Wallon, P., Mesmin C. (2002). *La figure de Rey. Une approche de la complexité*. Ramonville-Saint-Agne : Erès.

**PSY S 20 C - Pratiques et approches thérapeutiques de groupe, de jeu de rôle et de régulation des équipes soignantes**

**s Responsable de la sous-UE :** Guy GIMENEZ

**s Objectif et programme :** Approfondir les modèles du fonctionnement psychique des groupes et des institutions à partir de documents cliniques, d'études de cas centrés sur différents dispositifs de groupes à visée formative ou thérapeutique. Ce travail centré sur la pratique groupale permettra une confrontation des hypothèses théoriques mises en travail par les étudiants durant leurs stages ou lors d'expériences groupales proposées par l'université.

**s Modalités pédagogiques :** 14<sup>h</sup> TD

**s Modalités de contrôle :** Un travail de bilan et de réflexion à rendre sur l'élaboration clinique des expériences de groupe de l'étudiant.

**Intervenants :** M Maurin, C. Guérin, B. Haller

**Bibliographie :**

ANZIEU, D., MARTIN, J.Y. (1968). La dynamique des groupes restreints. Paris, Presses Universitaires de France.

BION, W.R., 1961. Trad. fr. E. L. Herbert (1972). Recherche sur les petits groupes. Paris: Presses Universitaires de France.

BLEGER, J. (1966). Psychanalyse du cadre psychanalytique. In Le travail psychanalytique dans les groupes 2. Dunod: Paris, 1979, 255-274. CARDON A. "Jeux de manipulation", Les éditions d'organisation,

GERARD COLLIGNON « Comment leur dire » , Inter édition

FREUD, S. (1912-1913). Totem et tabou , Paris, Petite bibliothèque Payot, 1973.

FREUD, S. (1921). Psychologie collective et analyse du moi, In Essais de psychanalyse, Paris, Payot, 1970, 117-218.

KAES, R. (année ?). Les théories psychanalytiques du groupe. Que sais-je. P.U.F.

KAËS, R., PINEL, J.P., KERNBERG, O., CORREALE, A., DIET, E., DUEZ, B. (1996). Souffrance et psychopathologie des liens institutionnels. Paris, Dunod.

LENHARDT VINCENT. "Les responsables porteur de sens, pratique du coaching et du team-building", Insep-édition,

LENHARDT NICOLAS. « L'analyse transactionnelle », édition,

NIZET JEAN -HUYBRECHTS C. (1998). Interventions systémiques dans les organisations », Bruxelles : DeBoeck Université 1998.

**PSY S 20 D - Formation à la relation individuelle d'aide et de conseil**

**s Responsable de la sous-UE :** Vincent Bréjard

**s Objectif et programme :**

**s Modalités pédagogiques :** 12<sup>h</sup> CM et 10<sup>h</sup> TD

**s Modalités de contrôle :** Participation au TD et remise d'un rapport

**Intervenants :** S Mori, V. Bréjard, ML Martin Sentinelli, S. Rouvier.

**Bibliographie :**

## PSY S20E – Rhétorique et argumentation

**3 crédits**

**s Responsable de l'UE :** A. Bonnet-Suard

**s Objectif et programme**

Entre la rationalité scientifique (idéale) et le discours du politique ou de l'avocat, nous utilisons des « moyens de dire et de convaincre », soit, il n'y a de démonstration logique que propositionnelle, l'Être parlant, en dit toujours plus que la formalisation. Cet enseignement sera une initiation à ce qu'est la rhétorique (les arguments, les figures, les métaphores et métonymies, l'organisation du raisonnement). Une partie de l'enseignement est consacrée à des exercices concrets.

**s Modalités pédagogiques :** 12h CM

**s Modalités de contrôle :** Contrôle continu

**Intervenants :** Agnès Bonnet, Vincent Bréjard, G. Gimenez

**Bibliographie :**

Buffard-Moret, B. (2007). Introduction à la stylistique. Paris : A. Colin

Charbonnel N., Kleiber G. (1999) La métaphore entre philosophie et rhétorique. Paris : P.U.F.

Georges, C. (1997) Polymorphisme du raisonnement humain. Paris : P.U.F.

Reboul, O. (1994). Introduction à la rhétorique. Paris : P.U.F

## PSY S20F- Méthodologie quantitative

**3 crédits**

**s Responsable de l'UE :** V. Bréjard

**s Objectif et programme :** L'objectif de cet enseignement est de permettre à l'étudiant d'acquérir la démarche scientifique de la recherche quantitative et lui donner les moyens de traiter ses données de recherche relativement aux critères scientifiques attendus. Il apprendra également à utiliser les logiciels statistiques lui étant nécessaires.

**s Modalités pédagogiques :** 12h CM

**s Modalités de contrôle :** continu

**Intervenants et programme des cours:**

1. Démarches quantitatives en recherche & statistiques descriptives- A. Bonnet
2. Analyses de variances et comparaisons de moyennes- C. Fantini
3. Régressions logistiques- P. Graziani
4. Régressions linéaires et modèles de médiation- C. Fantini

**Bibliographie :**

Fallisard, B. (1998). Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de la vie. Paris, Masson.

Le complément sera donné en cours par les intervenants

## PSY S20G – Méthodes qualitatives

**3 crédits**

**s Responsable de l'UE :** G Gimenez

s **Objectif et programme :**

s **Modalités pédagogiques :** 12h CM

s **Modalités de contrôle :** continu

**Intervenants :** G. Gimenez, A Pasquier, D Rochaix

**Bibliographie :**

**PSY S 21 - DROIT DU TRAVAIL, DEONTOLOGIE,  
ORGANISATION DE LA PROFESSION  
(Enseignement Thématique)**

**PSY S 21 - Ethique et déontologie, préparation à la vie professionnelle et aide à l'insertion professionnelle**

**6 crédits**

s **Responsable de l'UE :** Guy GIMENEZ

s **Objectif et programme :** L'enseignement approfondira les règles éthiques et déontologiques de la pratique professionnelle. Il préparera le futur psychologue à se positionner concrètement dans ses domaines futurs d'insertion professionnelle. Par ailleurs, cette UE sera l'occasion pour l'étudiant de rencontrer des juristes, des représentants de la profession et des gestionnaires d'organisation. Par-delà la délimitation des droits et des devoirs du futur psychologue clinicien, la place du futur psychologue par rapport à d'autres professionnels de santé avec lesquels il sera amené à collaborer et/ou à servir sera abordée. Enfin une partie de cet enseignement ciblera la préparation des concours ouvrant sur la profession de psychologue.

s **Modalités pédagogiques :** validation dans le cadre du GRP.

s **Modalités de contrôle :** Un travail de bilan et de réflexion à rendre sur l'élaboration clinique des rencontres de l'étudiant sur le terrain de son projet professionnel.

**Intervenants :**

**Bibliographie :**

**2<sup>e</sup> semestre**

**PSY T 13 - STAGE QUALIFIANT  
(AVEC MEMOIRE PROFESSIONNEL)**

**PSY T 13 - Stage qualifiant (stage d'au moins 500 heures)**

**24 crédits**

s **Responsable de l'UE :** Vincent Brejard

s **Objectif et programme** : Chaque étudiant devra réaliser au minimum 500 heures de stage professionnel sous la tutelle d'un psychologue professionnel. Le lieu de stage et ses garanties qualifiantes seront choisis en accord avec le directeur(trice) du mastère professionnel.

s **Modalités pédagogiques** : Stage d'au minimum 500 heures

s **Modalités de contrôle** : Le futur psychologue devra soutenir devant un jury paritaire un mémoire professionnel témoignant de la qualité de ses compétences pratiques et de la pertinence de ses applications de ses acquisitions académiques au service des patients.

## PSY T 14 - PROBLEMATIQUE ACTUELLES

6 crédits

Code sous-UE	Titres des enseignements	crédits	Responsables
PSY T 14 A	Groupes de réflexion sur la pratique & Stage qualifiant (stage d'au moins 500 heures)	3	Vincent Bréjard
PSY T 14 B	Séminaires d'étude et journées professionnelles	3	Agnès BONNET-SUARD

### PSY T 14 A - Groupes de réflexion sur la pratique

3 crédits

s **Responsable de la sous-UE** : V. Bréjard

s **Objectif et programme** :

#### Mission du GRP

Le Groupe de Réflexion sur la Pratique (GRP) est composé de 8 étudiants et d'un enseignant possédant une expérience clinique avérée. Sa mission est :

- D'aider chacun des membres à évoquer et élaborer sa clinique,
- De discuter des cas et des situations cliniques rencontrées,
- De reconnaître et analyser son implication dans l'activité clinique, de savoir entendre ce que l'on dit de soi, de son transfert, de son contre-transfert, lorsque l'on parle des situations cliniques.
- De permettre d'exprimer les difficultés rencontrées (institutionnelles, cliniques, relationnelles... y compris les affects suscités par les patient, les soignants, l'institution... et le groupe de GRP),
- De faire une analyse des phénomènes de groupe,
- D'aider à préparer le mémoire et le rapport de stage (bien qu'il soit conseillé de rencontrer individuellement le directeur de mémoire (responsable de chaque GRP) en dehors : le GRP n'est pas un séminaire sur les mémoires mais exclusivement réservé à la clinique!.

Les séances consistent en la présentation, par chacun des participants, d'études de cas et/ou de situations cliniques qui sont discutées par les membres du groupe. Il est souhaitable que, à mesure de l'avancée dans l'année, les présentations soient préparées, longues et témoignent déjà d'une activité professionnelle. Le GRP fonctionne, à un rythme variable, pendant toute la durée de l'année universitaire. Le volume de 48 h. peut être dépassé dans certains GRP.

La présence est obligatoire, de même que la prise de parole. L'absence non justifiée ou des absences fréquentes rendent, au même titre que l'absence de participation verbale, la soutenance impossible.

s **Modalités pédagogiques** : 48h TD (8 groupes)

s **Modalités de contrôle** :

**Conditions de soutenance du mémoire de M2.**

• Soutenance dans le groupe (présence de tous) avec :

- le praticien référent,
- deux enseignants chercheurs de l'équipe pédagogique (Brejard, Bonnet, Gimenez) ou du département de psychologie clinique dont un au moins **Habilité à Diriger les Recherches**,
- et le responsable du Groupe de Réflexion sur la Pratique (GRP).

*(Rappelons que le Mémoire et le rapport de stage prévu par l'Arrêté du 19 mai 2006, publié le 27 juin 2006 (cf. documents « Note sur les mémoires » envoyée par mail en octobre) sont soutenus conjointement avec un Jury conforme à cet Arrêté).*

Si l'un des trois n'est pas là, la soutenance ne peut avoir lieu. Le choix de ce 3ème membre se fait par accord entre l'enseignant du GRP et l'étudiant.

- Les mémoires sont remis sous forme papier et informatique (.doc) aux trois (ou plus) membres du Jury. Ils sont transmis sous une forme ou une autre à tous les étudiants du GRP qui les lisent et se préparent à les commenter et à poser des questions au moment de la soutenance. *Le mémoire est un travail reflétant la clinique de l'étudiant, reposant sur des études de cas, avec position d'un problème, une clinique clairement présentée (incluant la subjectivité et les actions du psychologue-stagiaire) et une réflexion théorique.* D'habitude les mémoires dépassent les 50 pages. Ils peuvent contenir des annexes. Pour sa rédaction et sa présentation, vous respectez les consignes données dans le document diffusé en début d'année (bibliographie standardisée, table des matières, annexes si nécessaire, pagination, plan, style, orthographe...). A ce mémoire est joint un rapport de stage (prévu par l'Arrêté du 19 mai 2006) qui est soutenu en même temps.

- Pas de soutenance si le nombre d'heures de stage n'est pas rempli. En effet, le stage fait partie des conditions de l'examen.

- Remise, avec le rapport de stage d'une attestation justifiant le nombre d'heures de stage.

- Lors de la soutenance, l'étudiant présente son travail pendant environ 10 mn (sans lire ses notes ! en parlant spontanément), puis les 3 jurés posent des questions, commentent... l'étudiant répond... puis les autres parlent. Mais on peut imaginer une situation où le débat est partagé sans aspect rigide et « examen ». Chaque soutenance dure environ une heure.

**Intervenants** : V. Bréjard, G. Gimenez, A. Bonnet, D. Scotto, A. Pasquier, L. Rasmussen, E. Dudoit, A. Tchakrian, R. Collet

**Bibliographie** :

Pour vous aider dans vos réflexions, quelques ouvrages généraux :

Assoun, P-L. (2005). *Leçons psychanalytiques sur le transfert*. Paris ; Anthropos (coll. "Poche Psychanalyse").

- Bourguignon, O. (2004) *La déontologie des psychologues*. Paris : Armand Colin.
- Chemama, R. & Vandermersch, B. (2007) *Dictionnaire de la psychanalyse*. Paris : Larousse.
- Fua D. (1997) *Le métier de psychologue clinicien*. Paris, Nathan.
- Gilliéron E. (1994) *Le premier entretien en psychothérapie*. Paris, Dunod.
- Ionescu S. (2006) Elaboration d'un projet de recherche. In Montreuil, M. & Doron, J. (édit.) *Psychologie clinique et psychopathologie*. Nouveau Cours de Psychologie (sous la direction de Ionescu, S. & Blanchet, A.). Paris : PUF
- Mouras, M.J.. (2006) 10 Les stages. In Montreuil, M. & Doron, J. (édit.) *Psychologie clinique et psychopathologie*. Nouveau Cours de Psychologie (sous la direction de Ionescu, S. & Blanchet, A.). Paris : PUF.
- Pedinielli JL, Fernandez L (2005) *L'observation clinique et l'étude de cas*. Paris, Armand Colin.
- Perron R. (1997) *La pratique de la psychologie clinique*. Paris, Dunod.
- Schauder S. (2004) *Pratiquer la psychologie clinique aujourd'hui*. Paris, Dunod.
- Schmid-Kitsikis, E. (1999) *Pour introduire la psychologie clinique*. Paris, Dunod.
- Sechaud E. & coll. (1999) *Psychologie Clinique. Approche psychanalytique*. Paris, Dunod.

Vos responsables de GRP peuvent vous indiquer des bibliographies plus spécifiques. Bien entendu le GRP n'est pas un lieu de discussion universitaire des mémoires (rien à voir avec les groupes de TD des Mémoires de Recherche de M1), son axe c'est la clinique. Chaque GRP a un fonctionnement spécifique dans le respect de ses missions citées plus haut et de la production d'un mémoire de qualité.

## PSY T 14 B - Séminaires d'étude de cas et journées professionnelles

**sResponsable de la sous-UE** : A. Bonnet

**sObjectif et programme** : En collaboration étroite avec la demande des étudiants, une aide supplémentaire à la formation professionnelle sera fournie par l'organisation de journées présentées par des professionnels ainsi que de journées professionnelles qualifiantes à thèmes.

**sModalités pédagogiques** : 5 journées , le samedi

**sModalités de contrôle** : Participation obligatoire- contrôle des présences

**Intervenants** : professionnels

## ANNEXES

### LES STAGES EN M2 ET LEUR EVALUATION

Les stages sont l'occasion d'un contact prolongé avec les terrains professionnels des psychologues et avec une pratique clinique effective. Ils mettent à l'épreuve les qualités d'écoute, d'observation, d'intervention et d'analyse du psychologue en formation. Après le ou les stages préalables effectués avant l'inscription en M2, un stage long d'une année scolaire (8 mois, soit environ 500 heures à raison de 15 heures hebdomadaires environ) est exigé. Celui-ci doit être commencé au plus tard début novembre. L'un des deux stages (stage préalable - M1 ou stage long indépendant entre M1 et M2 - ou stage M2) doit obligatoirement été effectué en institution psychiatrique (CHS, CMP, CMPP, Secteurs de Psychiatrie. Pour l'autre stage, la liberté est laissée au candidat quant au choix du lieu de stage et du type de situation dans laquelle il souhaite travailler. Ce choix doit correspondre à un réel projet professionnel du candidat. Il est

---

évidemment fortement conseillé de diversifier sa formation : enfants/adolescents et adultes - psychiatrie, médecine somatique, justice, social - institution structurée (Hôpital par exemple) et association...

Le stage professionnel doit nécessairement être encadré par un psychologue clinicien diplômé, exerçant au moins depuis 3 ans ( arrêté du 19 mai 2006, voir annexe). Ce psychologue est généralement membre du personnels du service dans lequel se déroulera le stage, mais, dans les cas où il n'y a pas de psychologue sur place, un psychologue-référent peut-être choisi à l'extérieur du lieu de stage. Il est toutefois préférable qu'il travaille dans un service proche (géographiquement, en activités) de celui du stage. Le stagiaire se sera adressé préalablement au psychologue-référent sur les bases d'un contrat de stage dont les termes sont proposés par l'Université et l'Institution d'accueil. Un double de ce contrat, co-signé par le psychologue et le stagiaire, doit être remis au secrétariat du Master professionnel en « Psychologie Clinique et Psychopathologie » dès que le stage est engagé. Par ailleurs, une **convention** de stage destinée à l'instance administrative de l'établissement est à prendre au même secrétariat. Elle est signée par l'étudiant, le responsable du diplôme, le Président de l'Université et l'étudiant. Elle suppose que l'étudiant soit inscrit à la MNEF ou auprès d'une mutuelle de son choix pour la couverture des risques accidents du travail d'un stagiaire non rémunéré. Un fichier des lieux de stages susceptibles de les accueillir est à la disposition des étudiants *mais ceux-ci peuvent aussi trouver eux-mêmes un stage, à condition que le psychologue accepte les bases du contrat avec l'Université*. L'étudiant doit remettre un mémoire et d'un rapport de stage qui présente l'élaboration finale de sa clinique, de ses réflexions et de son expériences. Ce mémoire (cf. infra UE T 14A) doit témoigner des positions acquises sur les plans théorique, méthodologique, clinique et subjectifs dans leurs incidences sur la pratique concrète.

#### **Procédures de validation et conditions de délivrance du diplôme**

La participation à toutes les activités du Master professionnel spécialité « Psychologie Clinique et Psychopathologie » est obligatoire et l'assiduité est contrôlée. Les étudiants doivent participer activement à l'expérience commune. Des travaux personnels sont demandés dans chaque unité d'enseignement et font l'objet d'une évaluation. Le mémoire final est soutenu oralement par l'étudiant dans son Groupe de Réflexion sur la Pratique devant ses 2 co-directeurs et l'universitaire choisi. Dans le cas où le travail soutenu en juin est jugé insuffisant, un stage et un travail complémentaires peuvent être demandés en vue de la session de septembre. Le Master professionnel est obtenu lorsque tous les travaux ont été évalués positivement après délibération d'un jury général composé de tous les enseignants, la note du mémoire professionnel ( et de recherche pour l'option Recherche) correspondant à 50 % de l'évaluation globale. Le jury envisage également les conditions de redoublement.

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n°90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue

NOR: MENS0601487A

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le I de l'article 44 de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 modifiée portant diverses dispositions d'ordre social ;

Vu le décret n°90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue, complété notamment par le décret n° 2005-97 du 3 février 2005,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Le stage prévu à l'article 1<sup>er</sup> du décret du 22 mars 1990 susvisé vise à conforter les capacités d'autonomie de l'étudiant en le plaçant dans une situation ou des situations professionnelles réelles relevant de l'exercice professionnel des praticiens titulaires du titre de psychologue.

Le stage est placé sous la responsabilité conjointe d'un psychologue praticien-référent qui n'a pas la qualité d'enseignant-chercheur, titulaire du titre de psychologue, exerçant depuis au moins trois ans, et d'un maître de stage qui est un des enseignants-chercheurs de la formation conduisant au diplôme de master, mention psychologue, à laquelle est inscrit l'étudiant.

Le stage est proposé soit par l'étudiant, soit par l'équipe enseignante du master. Il est agréé par le responsable de la mention psychologie du master. Cet agrément porte sur les objectifs du stage et ses modalités d'encadrement, notamment le choix du psychologue praticien-référent mentionné à l'alinéa précédent et auprès duquel l'étudiant effectue son stage.

**Art. 2.** – Le stage professionnel est d'une durée minimale de 500 heures. Il est accompli de façon continue ou par périodes fractionnées et doit être achevé, au plus tard un an après la formation théorique dispensée dans le cadre du master.

**Art. 3.** – Au terme du stage, l'étudiant remet un rapport sur l'expérience professionnelle acquise et le soutient devant les responsables du stage mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> et un enseignant-chercheur en psychologie désigné par le responsable de la mention psychologie du master.

La validation du stage donne lieu à la délivrance d'une attestation établie selon le formulaire joint en annexe au présent arrêté.

**Art. 4.** – L'arrêté du 26 décembre 1990 fixant les modalités du stage que doivent effectuer les étudiants de diplôme d'études approfondies en psychologie pour pouvoir faire usage professionnel du titre de psychologue est abrogé.

**Art. 5.** – Le directeur de l'enseignement supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mai 2006.

Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur de l'enseignement supérieur,  
J.-M. MONTEIL

## A N N E X E

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche

*Attestation de validation du stage professionnel  
permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue*

Master mention psychologie, spécialité .....

Le stage accompli par M. .... est validé

par les responsables du stage :

Le psychologue praticien référent habilité :

M. ....

Le maître de stage enseignant-chercheur :

M. ....

L'enseignant-chercheur en psychologie (art. 3, arrêté du 19 mai 2006) :

M. ....

Le professionnel auprès duquel le stage a été accompli :

M. ....

Fait à ....., le .....

Le psychologue praticien référent.

Le maître de stage enseignant-chercheur.

L'enseignant-chercheur en psychologie (art. 3).

Le professionnel auprès duquel le stage a été accompli.